

STAGE DE MISE EN SITUATION: 27 / 28 AVRIL 2019

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription concernant cette formation. Ce stage se déroulera au centre ADEPS du Cierneau : http://www.sport-adeps.be/index.php?id=cs\_froidchapelle

#### LOCALISATION:

 $\underline{https://www.google.fr/maps/place/Centre+Adeps+\%22le+Cierneau\%22/@50.1675242,4.2464852,12z/data=!}\\ 4m5!3m4!1s0x0:0x846c00b05a6e0aca!8m2!3d50.1800996!4d4.3582565$ 

### Quelques contraintes importantes :

- La date limite d'inscription est fixée au 22 mars 2019 : nous sommes obligés de fournir le nombre de participants à cette date.
- La CTR n'est pas le prestataire. En cas de désistement, une attestation officielle, certificat médical principalement, est à envoyer à l'ADEPS, si on désire un remboursement.
- Le nouveau règlement du Cierneau est assez contraignant pour le bon déroulement de nos activités. Donc, nous serons en logement + location des salles de cours, uniquement.

### **Les repas seront « libres »**.

L'année passée voici comment nous nous étions organisés : samedi midi repas au centre de plongée, samedi soir au Snack *IWAGO 66* à Froidchapelle et dimanche midi au restaurant *Le Grill de Pouss* à Froidchapelle.

- La gestion des activités est assurée par Didier Petit. Il vous communiquera le programme prochainement.
  - « En gros, modifiable » : samedi matin = salle / samedi après-midi = plongée / dimanche matin = salle / dimanche après-midi = salle + bilan.
- Les mises à l'eau depuis le Cierneau sont interdites, même en PMT .....

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Didier, Raymond



# FEUILLE D'INSCRIPTION STAGE E3

Date(s): Lieu:

NOM **PRÉNOM** ADRESSE RUE, N° **CODE POSTAL VILLE DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE TÉLÉPHONE FIXE PORTABLE EMAIL CLUB N° LICENCE DATE DU STAGE INITIAL** PARTICIPATION AUX FRAIS : .... € plongeur de la Région .....€ plongeur hors Région Chèque libellé : CTR HAUTS DE FRANCE

## **DATE LIMITE D'INSCRIPTION:**

DOCUMENT À ENVOYER (à voir référent du stage)

- > PAR MAIL A (pré-inscription)
- > PAR COURRIER POSTAL ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT A (inscription définitive) :

Les repas ne sont pas compris.